

## COMMUNIQUE

# Plan d'investissement dans les compétences

Un tour de passe-passe budgétaire habile, mais non créateur d'emplois

Le gouvernement a présenté, le 25 septembre, son plan d'investissement dans les compétences (PIC) consistant en l'affectation de 14,6 milliards d'euros, sur 5 ans, dans la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et des jeunes en situation de décrochage scolaire principalement.

La somme allouée à ces actions est certes conséquente, mais pour FO, celle-ci s'apparente davantage à une redistribution budgétaire qu'à un véritable investissement : en effet, si l'Etat entend bien « investir », il appelle surtout les interlocuteurs sociaux et les entreprises à y contribuer largement.

Si FO s'accorde à dire que la formation est nécessaire pour adapter les compétences des personnes, notamment aux évolutions numériques, en vue d'une accession ou d'un retour vers un emploi pérenne et de qualité, elle regrette que le gouvernement se focalise uniquement sur la formation des demandeurs d'emploi et des jeunes en situation de décrochage scolaire, sans même prendre la peine de rechercher la responsabilité de l'Education nationale. Pour y remédier, FO réclame qu'un travail préventif et collectif, impliquant notamment les organisations syndicales, soit organisé sur le thème du décrochage scolaire. De même, FO demande que les effets du « Plan 500 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi » soient enfin évalués en termes de retour à l'emploi, car si la formation est un outil merveilleux pour « édifier une société de compétences », comme l'appelle de ses vœux le gouvernement, force est de constater qu'elle ne crée pas d'emplois.

Enfin, il est proposé que chaque axe du « Grand » plan d'investissement soit pris en charge par un comité de pilotage placé auprès du ministre. Si la composition de ce comité de pilotage reste floue, il y a fort à parier que les organisations syndicales n'y seront pas associées, et qu'elles ne seront que réunies « de façon périodique » au sein d'une « instance de dialogue » pour veiller à l'accessibilité et à la qualité de l'information sur les résultats du plan d'investissement !

Ce plan exceptionnel d'investissement a donc vocation à soutenir les réformes qu'a décidé d'engager le gouvernement : assurance chômage, formation professionnelle, apprentissage... alors même que celles-ci ne sont pas encore faites : ni concertation, ni négociation n'ont encore été ouvertes.

FO reste vigilante et y prendra toute la part qui lui revient.

Paris, le 02 octobre 2017

Contact :

**Michel BEUGAS, Secrétaire Confédéral**

☎ 01 40 52 84 05/07 - 📠 01 40 52 84 08

✉ [michel.beugas@force-ouvriere.fr](mailto:michel.beugas@force-ouvriere.fr)